

SHAMPOING DEPERLANT / FOAM

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 - Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation SHAMPOING DEPERLANT / FOAM
Nom chimique
Type de produit Mélange
Code produit AS31
UFI : **ARJ5-U0DR-Q00K-286Q**

1.2 - Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes

- Produit de soin pour automobile (spray, liquide)
- Détergent
- Utilisations par des consommateurs

Usages déconseillés - Ne pas utiliser pour des utilisations autres que celles préconisées.

1.3 - Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

SHINE GROUP
348 rue François Durafour
Les Murons
42160 Andrézieux Bouthéon France
Téléphone : 0428040056
Site web www.shine-group.fr
Contact Sécurité Emilie Crouzet : 04.28.04.46.19/07.49.14.03.97 emilie@shine-group.fr

1.4 - Numéro d'appel d'urgence

- ORFILA + 33 (0)1 45 42 59 59 France
- French National Products and Composition Database (B.N.P.C.); French Poison and toxicovigilance Centre Network.
Centre Antipoison de Nancy, CHU de Nancy, Hôpital Central, 29 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 53035 NANCY Cedex France Tel : + 33 3 83 85 21 92 Mail : [bnpc\(at\)chru-nancy.fr](mailto:bnpc(at)chru-nancy.fr) (France) France

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 - Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
------------	--

2.2 - Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Contient : Isotridecanol, ethoxylated | Alcohol C9-11, ethoxylated | Siloxanes and Silicones, 3-[(2-aminoethyl)amino]propyl Me, di-Me, hydroxy-terminated (CAS 75718-16-0)

Mention d'avertissement : Danger
Pictogrammes des risques





SHAMPOING DEPERLANT / FOAM

Mentions de danger

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Phrases EUH

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

Ingrédients selon Règlement 648/2004/CE :

- 15% ou plus, mais moins de 30% : agents de surface non ioniques
- parfums, limonene
- Conservateur : Benzisothiazolinone

2.3 - Autres dangers

Substances PBT

- Le mélange ne contient pas de substances PBT et/ou vPvB $\geq 0.1\%$ évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH.

Substances vPvB

- Le mélange ne contient pas de substances PBT et/ou vPvB $\geq 0.1\%$ évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH.

Autres dangers n'entraînant pas la classification - Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 - Substances

Non applicable

3.2 - Mélanges

Nom chimique	N°	%	Classe(s)	Informations sur la substance
Isotridecanol, ethoxylated INCI : TRIDECETH-4	n°CAS : 69011-36-5 Numéro d'identification UE : N°CE : 500-241-6	10 - 20	Aquatic Chronic 3 - H412 Eye Dam. 1 - H318	Eye Dam. 1 - H318 : 10%<100 Eye Irrit. 2 - H319 : 1%<10 (a)
Alcohol C9-11, ethoxylated INCI : C9-11 PARETH-3	n°CAS : 68439-46-3 Numéro d'identification UE : N°CE : 614-482-0	0 - 5	Acute Tox. 4 Oral - H302 Eye Dam. 1 - H318	(a)

(a) Substance contribuant à la classification

(b) Substance avec valeur limite d'exposition



SHAMPOING DEPERLANT / FOAM

Nom chimique	N°	%	Classe(s)	Informations sur la substance
Siloxanes and Silicones, 3-[(2-aminoethyl)amino]propyl Me, di-Me, hydroxy-terminated (CAS 75718-16-0)	n°CAS : 75718-16-0 Numéro d'identification UE : N°CE : 616-256-7	0 - 2	Aquatic Chronic 3 - H412 Eye Dam. 1 - H318 Skin Irrit. 2 - H315	(a)
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; éther monobutylique de l'éthylène glycol INCI : BUTOXYDIGLYCOL	n°CAS : 112-34-5 Numéro d'identification UE : 603-096-00-8 N°CE : 203-961-6 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119475104-44	< 0,1	Eye Irrit. 2 - H319	(a)
acétate d'éthyle INCI : ETHYL ACETATE	n°CAS : 141-78-6 Numéro d'identification UE : 607-022-00-5 N°CE : 205-500-4 Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119475103-46-xxxx	< 0,1	Eye Irrit. 2 - H319 Flam. Liq. 2 - H225 STOT SE 3 - H336 EUH066	(a)
Quaternary ammonium compounds, benzyl-C12-16-alkyldimethyl, chlorides INCI : BENZALKONIUM CHLORIDE	n°CAS : 68424-85-1 Numéro d'identification UE : N°CE : 270-325-2	< 0,1	Acute Tox. 4 Oral - H302 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 Skin Corr. 1B - H314	(a)

(a) Substance contribuant à la classification

(b) Substance avec valeur limite d'exposition

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 - Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation - Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau - Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.
- En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux - En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

En cas d'ingestion - Rincer la bouche abondamment à l'eau.
- NE PAS faire vomir.

4.2 - Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes et effets - En cas d'inhalation - Aucune information disponible.

Symptômes et effets - Après contact avec la peau - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Symptômes et effets - Après contact avec les yeux - Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Symptômes et effets - En cas d'ingestion - Aucune information disponible.

4.3 - Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie



SHAMPOING DEPERLANT / FOAM

5.1 - Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés - ABC-poudre

- Dioxyde de carbone (CO₂)
- Mousse
- Poudre d'extinction

Moyens d'extinction inappropriés - Jet d'eau à grand débit

5.2 - Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange - Aucune information disponible.

5.3 - Conseils aux pompiers

- Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 - Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes - Utiliser un équipement de protection personnel.

Pour les secouristes - Utiliser un équipement de protection individuel (voir rubrique 8).

6.2 - Précautions pour la protection de l'environnement

- Éviter le rejet dans l'environnement.
- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 - Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement - Aucune information disponible.

Méthodes et matériel de nettoyage - Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
- Rincer abondamment avec de l'eau.

Techniques inappropriées - Aucune information disponible.

6.4 - Référence à d'autres rubriques

- Evacuation: voir rubrique 13
- Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 - Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandation - Éviter de: Contact avec les yeux
- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec les yeux
- Éviter de: Contact avec la peau



SHAMPOING DEPERLANT / FOAM

- Il est recommandé de concevoir les méthodes de travail de manière à exclure les risques suivants: Contact avec la peau

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale - Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

- Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

7.2 - Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

- Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.
- Conserver à l'écart de la chaleur.
- Conserver à l'abri des rayons solaires directs
- Protéger contre: Gel
- Température de stockage recommandée : 5 - 30°C

7.3 - Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.
- Nettoyants d'entretien, autres

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 - Paramètres de contrôle

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; éther monobutylique de l'éthylène glycol (112-34-5)

VME ppm (FR)	10 ppm
VME mg/m ³ (FR)	67,5 mg/m ³
VLE ppm (FR)	15 ppm
VLE mg/m ³ (FR)	101,2 mg/m ³
IOELV TWA mg/m ³ (UE)	67,5 mg/m ³
IOELV TWA ppm (UE)	10 ppm
IOELV STEL mg/m ³ (UE)	101,2 mg/m ³
IOELV STEL ppm (UE)	15 ppm

acétate d'éthyle (141-78-6)

VME ppm (FR)	400 ppm
VME mg/m ³ (FR)	1400 mg/m ³

DNEL / PNEC

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; éther monobutylique de l'éthylène glycol (112-34-5)

Type	Valeur	Utilisateur	Effet
DNEL court terme par voie orale (aigu)	6,25 mg/kg	Consommateurs	Systémique
DNEL aigu par inhalation	101,2 mg/m ³	Travailleurs	Local
DNEL long terme par inhalation	67,5 mg/m ³	Travailleurs	Local
PNEC eaux, eau douce	1,1 mg/l		
PNEC eaux, eau de mer	0,11 mg/l		
PNEC eaux, libération périodique	11 mg/l		
PNEC sédiment, eau douce	4,4 mg/kg		
PNEC sédiment, eau de mer	0,44 mg/kg		

8.2 - Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés - Assurer une aération suffisante.

SHAMPOING DEPERLANT / FOAM

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

- Vêtement de protection
- Protection oculaire appropriée: Lunettes avec protections sur les côtés
- Porter les gants de protection homologués.
- EN ISO 374
- Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.



Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement - Éviter le rejet dans l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 - Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<u>État</u> <u>Couleur</u>	Liquide rouge	<u>Aspect</u> <u>Odeur</u>	Liquide caractéristique
Seuil olfactif		Aucune donnée disponible	
pH		4	
Point de fusion		Aucune donnée disponible	
Point de congélation		Aucune donnée disponible	
Point d'ébullition		Aucune donnée disponible	
Point éclair		Aucune donnée disponible	
Taux d'évaporation		Aucune donnée disponible	
inflammabilité		Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Limite supérieure d'explosivité		Aucune donnée disponible	
Pression de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité de la vapeur		Aucune donnée disponible	
Densité relative		Aucune donnée disponible	
Densité		0,97 kg/l < V < 1,03 kg/l	
Solubilité (Eau)		100 % Soluble dans: Eau	
Solubilité (Ethanol)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Acétone)		Aucune donnée disponible	
Solubilité (Solvants organiques)		Aucune donnée disponible	
Log KOW		Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammabilité		Aucune donnée disponible	



SHAMPOING DEPERLANT / FOAM

Température de décomposition	Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	Aucune donnée disponible

Caractéristiques des particules

Taille des particules	Aucune donnée disponible
Empoussièrément	Aucune donnée disponible
Aire de surface spécifique	Aucune donnée disponible
Forme	Aucune donnée disponible

9.2 - Autres informations

Teneur en COV	Aucune donnée disponible
Energie minimale d'ignition	Aucune donnée disponible
Conductivité	Aucune donnée disponible
Indice de réfraction	Aucune donnée disponible
Teneur en corps solides	Aucune donnée disponible
Tension de surface	Aucune donnée disponible
Concentration de saturation	Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 - Réactivité

- Ce produit est considéré comme non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 - Stabilité chimique

- Le produit est chimiquement stable si les conditions de stockage, d'utilisation et les températures préconisées sont respectées.

10.3 - Possibilité de réactions dangereuses

- Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.4 - Conditions à éviter

- Évitez les températures élevées ou la lumière directe du soleil.
- Gel

10.5 - Matières incompatibles

- Acide fort
- Agent oxydant
- base forte

10.6 - Produits de décomposition dangereux

- Ne se décompose pas si utilisé dans les conditions prévues.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 - Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë - Non classé

Toxicité : Mélange



SHAMPOING DEPERLANT / FOAM

DL50 Orale (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (rat)	Aucune donnée disponible
DL50 Cutanée (lapin)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation gaz (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation poussières brouillard (rat)	Aucune donnée disponible
CL50 Inhalation vapeurs (rat)	Aucune donnée disponible

- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité : Substances

Isotridecanol, ethoxylated (69011-36-5)	
DL50 Orale (rat)	300 mg/kg < V < 2000 mg/kg
DL50 Cutanée (rat)	> 2000 mg/kg
Siloxanes and Silicones, 3-[(2-aminoethyl)amino]propyl Me, di-Me, hydroxy-terminated (CAS 75718-16-0) (75718-16-0)	
DL50 Orale (rat)	2000 mg/kg
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; éther monobutylique de l'éthylène glycol (112-34-5)	
DL50 Orale (rat)	> 2000 mg/kg
DL50 Cutanée (lapin)	> 2000 mg/kg
CL50 Inhalation gaz (rat)	1300 ppmV
acétate d'éthyle (141-78-6)	
DL50 Orale (rat)	> 2000 mg/kg
DL50 Cutanée (lapin)	> 2000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée - Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire - Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Provoque des lésions oculaires graves.

- Risque de lésions oculaires graves.
- Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée - Non classé

Mutagenicité sur les cellules germinales - Non classé

Cancérogénicité - Non classé

Toxicité pour la reproduction - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée - Non classé

Danger par aspiration - Non classé

11.2 - Informations sur les autres dangers



SHAMPOING DEPERLANT / FOAM

- Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 - Toxicité

Toxicité : Mélange

CE50 48h crustacés	Aucune donnée disponible
CL50 96h poissons	Aucune donnée disponible
CEr50 algues	Aucune donnée disponible
CEr50 autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible
NOEC chronique poissons	Aucune donnée disponible
NOEC chronique crustacés	Aucune donnée disponible
NOEC chronique algues	Aucune donnée disponible
NOEC chronique autres plantes aquatiques	Aucune donnée disponible

- La substance/le mélange ne satisfait pas aux critères de toxicité aiguë pour le milieu aquatique selon l'annexe I du règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

Toxicité : Substances

Isotridecanol, ethoxylated (69011-36-5)	
CE50 48h crustacés	1 mg/l < V < 10 mg/l
CL50 96h poissons	10 mg/l < V < 100 mg/l
CEr50 algues	1 mg/l < V < 10 mg/l
Siloxanes and Silicones, 3-[(2-aminoethyl)amino]propyl Me, di-Me, hydroxy-terminated (CAS 75718-16-0) (75718-16-0)	
CE50 48h crustacés	10 mg/l < V < 100 mg/l
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; éther monobutylique de l'éthylène glycol (112-34-5)	
CE50 48h crustacés	> 100 mg/l
CL50 96h poissons	1300 mg/l
NOEC chronique crustacés	> 100 mg/l
NOEC chronique algues	> 100 mg/l
acétate d'éthyle (141-78-6)	
CE50 48h crustacés	> 100 mg/l
CL50 96h poissons	> 100 mg/l
CEr50 algues	> 100 mg/l

12.2 - Persistance et dégradabilité

Mélange

Demande biochimique en oxygène (DBO)	Aucune donnée disponible
Demande chimique en oxygène (DCO)	Aucune donnée disponible
% de biodégradation en 28 jours	Aucune donnée disponible

- Les agents de surface contenus dans ce mélange respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans le règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

Substances



SHAMPOING DEPERLANT / FOAM

Isotridecanol, ethoxylated (69011-36-5)	
% de biodégradation en 28 jours	> 60 %
Siloxanes and Silicones, 3-[(2-aminoethyl)amino]propyl Me, di-Me, hydroxy-terminated (CAS 75718-16-0) (75718-16-0)	
% de biodégradation en 28 jours	> 70 % OCDE 302B
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; éther monobutylique de l'éthylène glycol (112-34-5)	
% de biodégradation en 28 jours	85 % OCDE 301C

12.3 - Potentiel de bioaccumulation

Mélange

Facteur de bioconcentration (FBC)	Aucune donnée disponible
Log KOW	Aucune donnée disponible

- Aucune indication relative à un potentiel de bioaccumulation.

Substances

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; éther monobutylique de l'éthylène glycol (112-34-5)	
Log KOW	0,56

12.4 - Mobilité dans le sol

- Aucune information disponible.

12.5 - Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Le mélange ne contient pas de substances PBT et/ou vPvB $\geq 0.1\%$ évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH.

- Le mélange ne contient pas de substances PBT et/ou vPvB $\geq 0.1\%$ évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6 - Propriétés perturbant le système endocrinien

- Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

- Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

12.7 - Autres effets néfastes

- Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 - Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets - L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Evacuation des eaux - Aucune information disponible.



SHAMPOING DEPERLANT / FOAM

Précautions particulières à prendre - Aucune information disponible.

Disposition Communautaire ou Nationale ou Régionale - Aucune information disponible.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - Numéro ONU ou numéro d'identification

Non applicable

14.2 - Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable

14.3 - Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4 - Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 - Dangers pour l'environnement

Non applicable

14.6 - Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7 - Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 - Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substances REACH candidates Aucun

Substances Annex XIV Aucun

Substances Annex XVII 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol; éther monobutylique de l'éthylène glycol (Index No.: 603-096-00-8 - EC No.: 203-961-6 - CAS No.: 112-34-5)

Teneur en COV Aucune donnée disponible

RG - Maladies professionnelles RG 65 - Lésions eczématiformes de mécanisme allergique

RG 84 - Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents

Ingrédients selon Règlement 648/2004/CE :

- 15% ou plus, mais moins de 30% : agents de surface non ioniques
- parfums, limonene
- Conservateur : Benzisothiazolinone

Site web www.shine-group.fr



SHAMPOING DEPERLANT / FOAM

15.2 - Évaluation de la sécurité chimique

Évaluation de la sécurité chimique effectuée pour le produit - Aucune information disponible.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Versions de la FDS

Version	Date d'émission	Auteur	Description des modifications
1,01	19/06/2025		Mise à jour des rubriques : 1.3 / 6.2 / 7.1 / 8.2 / 10.4 / 15.1
1	24/10/2023		
0	04/05/2023		

Abréviations et acronymes

- ATE : Estimation de la toxicité aiguë.
- CL50 : Concentration létale à 50 % d'un animal testé.
- DL50 : Dose mortelle à 50 % d'un animal testé.
- EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
- Facteur de bioconcentration (FBC)
- N° CE : Numéro de la Communauté Européenne
- NOEC : Concentration sans effet observé.
- NOEL : Aucun niveau d'effet observable.
- Numéro CAS : Numéro du Chemical Abstracts Service.
- PBT : Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
- vPvB : très persistant et très bioaccumulable.

Sources de données:

Fournisseur
<http://echa.europa.eu/>

Textes des phrases réglementaires

Acute Tox. 4 Oral	Toxicité aiguë (par voie orale) - Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Acute 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 1
Aquatic Chronic 3	Danger pour l'environnement aquatique - Aquatic Chronic 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves - Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire - Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquide et vapeurs inflammables. - Catégorie 2
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée - Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée - Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique - Catégorie 3 (H336)

Conforme règlement (CE) n° 2020/878

Tenir compte de la fiche des spécifications techniques.



SHINE

SHAMPOING DEPERLANT / FOAM

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

*** **